

Présentation

Dans le cadre des activités du groupe de recherche « Famille, transmission et reproduction sociale (Europe, XIII^e-XVIII^e siècles) », de l'axe de recherche « Droit, pouvoir, société », de l'École française de Rome, cette première rencontre se propose d'aborder, dans une optique comparative, le rapport entre la transmission du pouvoir politique et les relations familiales, en adoptant une perspective de genre. Les recherches de Martha Howell sur les villes d'Europe du Nord ou de Fanny Cosandey sur la reine de France constituent, pour la fin du Moyen Âge et la première modernité, des références en la matière. En comparant les patriciats des villes des Flandres ou d'Empire avec les dynasties au pouvoir, à la même époque, en Europe, M. Howell arrivait à la conclusion que les systèmes politiques fondés sur la famille ouvraient aux femmes l'exercice du pouvoir politique, alors que dans les systèmes fondés sur la représentation individuelle, aucune femme ne pouvait y accéder. Cette lecture renvoie au problème de la citoyenneté et des droits des individus tel qu'il a été posé par la Révolution Française. Si elles ne sont pas dans les conseils urbains, les femmes jouent toutefois un rôle fondamental dans le jeu des alliances entre les familles. Dans les républiques aristocratiques, le système de représentation individuel, et donc masculin, repose en réalité sur une organisation sociale qui limite l'accès aux charges à une élite. Dans ce contexte, les liens de famille jouent un rôle fondamental dans la transmission du pouvoir politique, comme l'ont démontré, par exemple, les recherches de Stanley Chojnacki sur Venise au XV^e siècle. Le cas de la monarchie française représente un défi notable à la thèse de M. Howell, puisque la loi salique, « réinventée » au XIV^e siècle, exclut les femmes du trône. Toutefois, selon l'analyse de F. Cosandey, l'histoire des régences françaises aux XVI^e et XVII^e siècles démontre, de manière tout à fait paradoxale, qu'épouses et mères des rois de France peuvent non seulement exercer un véritable pouvoir politique, pendant la minorité des rois, mais que le fait d'être officiellement exclues de l'exercice direct de ce pouvoir en fait les meilleurs agents de transmission de la souveraineté.

Choisir une perspective de « genre » signifie aussi inclure dans notre analyse les rôles masculins et les relations entre hommes dans la transmission du pouvoir politique. Dans le patriciat vénitien, à l'époque moderne, un seul des frères se marie avec une femme capable, par sa condition sociale, de donner naissance à des fils « aptes » au Grand Conseil. Or, au XVIII^e siècle, ce système se grippe car les mariages ne se font plus suivant les règles du lignage ou encore parce qu'une classe politique en pleine crise d'identité ne se soucie plus de faire enregistrer mariages et naissances dans le « Livre d'or », excluant ainsi, de fait, ses fils de l'accès au pouvoir politique.

Cet inventaire des problématiques et des enjeux de notre rencontre n'est ni exhaustif, ni contraignant. Nous comptons sur la comparaison entre villes et cours, entre monarchies et patriciats pour l'enrichir et le rendre plus complexe.

Projet de recherche coordonné par
Anna Bellavitis
(Université de Paris X-Nanterre)
Isabelle Chabot
(Florence)
Igor Mineo
(Università di Palermo)

Contact :
École française de Rome
Secrétariat
Époques moderne et contemporaine
Piazza Farnese, 67 – 00186 Roma
Tél. (+39) 06 68 60 12 44
Catherine Garbin
secrmod@efrome.it

École française de Rome
en collaboration avec le CHSCO de
l'Université de Paris X Nanterre

Programme
Droit, pouvoir, société

**Familles, savoirs, reproduction sociale
dans l'Ancien Régime**

Atelier I
*Famille, genre et transmission
du pouvoir politique*

Rome, 26 et 27 mai 2006

École française de Rome
Piazza Navona, 62
00186 Roma

Vendredi 26 mai 2006
15 h.

Anna BELLAVITIS (Université de Paris X-Nanterre), Isabelle CHABOT (Florence),

Introduction

Grethe JACOBSEN (Royal Library, Copenhagen),
A gendered look at succession rules in the Scandinavian kingdoms during the Middle Ages

Serena FERENTE (Institut Universitaire Européen, Florence),
The party of Bianca Maria Visconti. Natural lordship, factions, and gender in the Milanese Duchy

Anna MIRABELLA (Université de Nantes),
La transmission du pouvoir royal dans la Phèdre de Racine

Laurence CROQ (Université Paris X-Nanterre),
La transmission du capital symbolique dans la notabilité parisienne au XVIII^e siècle

Discussion animée par
Anna Bellavitis
(Université de Paris X-Nanterre)
Giulia Calvi
(Institut Universitaire Européen, Florence)
Isabelle Chabot
(Florence)
Marina D'Amelia
(Università di Roma "La Sapienza")
Igor Mineo
(Università di Palermo)

Samedi 27 mai 2006
9 h.

Laura CASELLA (Université de Udine),
La transmission matérielle et immatérielle. Les Savorgnan face au danger de perdre nom, noblesse et patrimoine, au XVIII^e siècle

Benedetta BORELLO (Institut Universitaire Européen, Florence),
Division de l'espace domestique et stratégies de pouvoir entre frères dans l'aristocratie de Rome et Sienne (XVII^e-XVIII^e siècles)

Tiziana PLEBANI (Biblioteca Marciana, Venise),
Le dangereux suismo. Mariages patriciens et crise du modèle de transmission du pouvoir à Venise (XVII^e-XVIII^e siècles)

Discussion animée par
Anna Bellavitis
(Université de Paris X-Nanterre)
Giulia Calvi
(Institut Universitaire Européen, Florence)
Isabelle Chabot
(Florence)
Marina D'Amelia
(Università di Roma "La Sapienza")
Igor Mineo
(Università di Palermo)